

06.08.2002 - 10:30 Uhr

Politique nationale du cancer Deux motions au-delà des clivages partisans

Berne (ots) -

La Ligue suisse contre le cancer salue les deux motions présentées aux médias le 6 août 2002. Toutes deux demandent l'élaboration d'une politique nationale de lutte contre le cancer. Elles émanent des Conseillers nationaux Rudolf Joder (UDC, BE) et Remo Gysin (PS, BS). Car la problématique du cancer n'a pas de conviction partisane!

Les deux députés apportent ainsi un soutien à Oncosuisse (Union suisse contre le cancer) qui a reçu mandat des autorités cantonales (Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires) et fédérales (Office fédéral de la santé publique) d'élaborer un programme national contre le cancer. La Suisse s'inspire en cela des recommandations de l'OMS à ses états membres.

Fondée en 1999 à l'initiative de la Ligue suisse contre le cancer (LSC), Oncosuisse regroupe l'Institut Suisse de Recherche Expérimentale sur le Cancer (ISREC), l'Institut suisse de recherche appliquée sur le cancer (SIAK) et la LSC.

L'engagement des deux parlementaires Remo Gysin et Rudolf Joder démontre que la thématique " cancer " concerne chacune et chacun. Dans un pays où un décès sur quatre lui est imputable, toute mesure politique favorisant la lutte contre le cancer, de la recherche à la promotion de la santé, du diagnostic au traitement et au soutien des malades, ne peut qu'être utile.

Cet engagement, au delà des clivages partisans, est source d'espoir car le cancer est souvent guérissable. Les effets indésirables et les douleurs peuvent être soulagés dans une grande mesure et la qualité de vie maintenue. Des mesures politiques sont toutefois indispensables pour diminuer la fréquence et la mortalité des cancers.

Contact:

Ligue suisse contre le cancer Madame Susanne Lanz Effingerstrasse 40 3011 Berne Tél. +41/31/389'91'00 Tél. +41/31/389'91'27 (direct) mailto: lanz@swisscancer.ch Internet: http://www.swisscancer.ch [005]

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002271/100019029 abgerufen werden.